

### MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

### Conseil Stratégique de l'Attractivité

# Intervention de Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances

### Elysée

Vendredi 18 novembre 2016

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13



Mesdames, Messieurs les chefs d'entreprises étrangères,

Je souhaite d'abord vous remercier d'être ici, vous qui investissez en France, pour ce 5<sup>ème</sup> Conseil Stratégique de l'Attractivité depuis le début du mandat du Président de la République. Il faut le rappeler, il y a 20 000 entreprises étrangères installées sur notre territoire national. Elles représentent 2 millions d'emplois, ce qui veut dire qu'un salarié sur sept dans le secteur marchand est aujourd'hui un salarié d'une entreprise étrangère.

Au-delà des chiffres, vous contribuez à faire progresser les entreprises françaises, avec des modèles de management différents, des modèles d'affaires différents, et des produits nouveaux. Vos salariés étrangers et leurs familles qui s'installent en France contribuent à enrichir notre société française, qui est, je le sais, profondément ouverte.

La confrontation des points de vue lors de ce type de réunion ou lors de mes rencontres avec les dirigeants étrangers permet de nourrir notre politique d'attractivité. Grâce à vous, les travaux du Conseil Stratégique de l'Attractivité ont abouti à la mise en œuvre de nombreuses réformes sur différents aspects de notre législation et de réglementation. Matthias FEKL y reviendra plus longuement tout à l'heure.

Sans revenir en détail sur notre politique d'attractivité, je souhaitais insister sur les 3 aspects qui de mon point de vue, font que la France de 2016 est bien différente de celle de 2012 ou de 2007. Et qui font que la France est plus accueillante pour ceux qui souhaitent construire une usine en France, implanter un centre de R&D, ou encore investir dans des start-ups.

#### 1 - La France de 2016 est d'abord une France plus compétitive

Une des priorités du Gouvernement pendant le quinquennat a été de renforcer la compétitivité des entreprises. Elle s'est avant tout exprimée par une série de mesures visant à réduire les prélèvements pour que les entreprises retrouvent des marges pour investir et exporter. Ainsi, avec le Crédit d'impôt compétitivité emploi puis le Pacte de responsabilité et de solidarité, c'est l'équivalent de 2 points de PIB (40 Md€) qui auront été consacrés au renforcement de la compétitivité de nos entreprises. Cet effort permet aujourd'hui à la France d'avoir un coût horaire du travail dans l'industrie plus faible qu'en Allemagne.

Ces mesures sur le coût du travail ont été complétées par des mesures visant à soutenir les investissements et les créations d'emploi. Le Gouvernement a ainsi mis en place un dispositif de suramortissement qui incite les entreprises à accroître leurs investissements productifs.

Enfin, le Gouvernement a décidé d'engager la baisse de l'impôt sur les sociétés qui ramènera progressivement le taux d'impôt sur les sociétés à 28% contre 33% aujourd'hui. 28 %, c'est la moyenne des taux d'imposition dans la zone euro. Cette réduction sera appliquée dès l'an prochain en priorité aux PME, puis sera graduellement étendue à l'ensemble des entreprises.

Ces mesures en faveur des entreprises ont des effets bénéfiques visibles. Les entreprises ont vu leurs taux de marge augmenter de plus de 2 points ces 4 dernières années. Ils sont aujourd'hui à leur niveau d'avant crise. Les résultats sont particulièrement importants dans l'industrie où les taux de marges atteignent des plus hauts historiques. Ces marges financières retrouvées permettent aujourd'hui aux entreprises bien sûr d'embaucher mais aussi d'accroître leurs investissements et donc d'accompagner leur montée en gamme.



Cette année, l'investissement des entreprises rebondit à près de 4%, ce qui est inédit depuis 2007. Les créations nettes d'emplois dans le secteur privé (+150 000 depuis un an) retrouvent leur rythme d'avant la crise de 2009.

Mais si la France est plus compétitive aujourd'hui, c'est aussi parce qu'elle a combiné une politique proactive en faveur des entreprises avec un effort sans précédent d'assainissement de ses finances publiques. Il y a bientôt 5 ans, le déficit était élevé, proche de 5 %, et la dette ne cessait de croître. Face à cette situation, le Gouvernement a fait le choix du sérieux budgétaire. Il a mis en œuvre une maîtrise des dépenses publiques dans la durée qui aura permis de réduire significativement le déficit, lequel repassera sous le seuil des 3 % l'an pochain. Le sérieux budgétaire de ces 5 dernières années est également un gage de compétitivité pour l'avenir.

### 2 - La France de 2016 est une France aujourd'hui beaucoup plus innovante qu'il y a 10 ans ou même 5 ans

La France a toujours été créative, mais ce qui a aussi changé, c'est la politique du Gouvernement en faveur de l'innovation et de l'investissement, que ce soit dans les start-up ou dans les grands groupes. Aujourd'hui, les résultats sont déjà là : par exemple, sur le capital risque, avec un milliard mobilisé, la France est désormais la seconde capitale d'Europe des start-up.

Notre stratégie a été triple : attirer les talents économiques, stimuler le capital nécessaire pour financer cette innovation, et créer un cadre réglementaire adapté.

#### Pour attirer les talents d'abord :

Alors que certains voudraient empêcher les étrangers d'exercer une activité sur notre territoire, nous affirmons qu'ils sont une chance, et même une nécessité pour la croissance de notre économie. Nous avons permis aux étudiants qui le souhaitent de rester en France, à l'issue de leurs études, pour trouver un emploi qualifié ou créer une entreprise. Nous sommes également conscients de la complexité que peut représenter une installation en France. C'est pour cela que nous avons créé le passeport talent, qui est une procédure simplifiée de visa pour les talents économiques effective depuis le 1er novembre.

**Nous avons enfin amélioré le dispositif des impatriés** qui devient le plus favorable d'Europe. Ce régime sera ainsi applicable pendant huit ans, contre cinq aujourd'hui et – c'est un point également important – la prime d'impatriation sera exonérée de taxe sur les salaires. Cette mesure a été adoptée hier en première lecture à l'Assemblée nationale. C'est un geste de confiance de la France vis à vis de ceux qui veulent venir travailler, innover, créer des emplois en France.

#### Sur le capital et l'investissement ensuite.

Notre fiscalité de l'innovation est parmi les plus avantageuses et les plus compétitives au monde pour soutenir l'innovation et la R&D. La France dispose d'un outil fiscal avantageux pour inciter à l'innovation, le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) que beaucoup nous envie.

Nous avons aussi cherché des moyens de mieux flécher l'épargne des Français vers l'économie réelle, en permettant aux unités de compte en assurance-vie de comporter des parts de certains fonds. Nous avons aussi créé des contrats spécifiques plus adaptés à l'investissement à travers vos fonds. Cela marche : les assureurs ont déjà créé les premiers contrats permettant d'investir via ces véhicules.



Nous allons également créer d'ici la fin de l'année **le Compte PME innovation**. Ce compte permettra d'encourager les entrepreneurs à succès à réinvestir la valeur créée dans des jeunes start-up. Leur succès et leur expérience sont une richesse pour la France. C'est ce qui fait le succès des écosystèmes de référence que peuvent constituer les Etats-Unis ou Israël. Notre système le permet évidemment déjà, mais cela permettra de créer davantage de vocations de business angels.

Enfin nous savons que le soutien à l'innovation, au-delà des aides, c'est aussi un cadre réglementaire souple, qui permet aux entreprises de tester des produits et des services et à l'économie de s'adapter à l'innovation. Nous avons donc créé un droit à l'expérimentation pour les entreprises, qui permet à une jeune entreprise innovante de demander une dérogation à une règlementation le temps de tester son prototype. Plusieurs entreprises bénéficient déjà d'une telle exemption.

## 3 - La France de 2016 est une France où, malgré les images, le dialogue social a été considérablement amélioré, où la capacité des entreprises à s'adapter aux aléas économiques est beaucoup plus forte

Nous avons conduit des réformes structurelles en matière de droit du travail. La situation est fréquemment décrite plus négativement qu'elle n'est en réalité. Je ne prendrai qu'un exemple : l'OCDE calcule un indicateur de flexibilité du marché du travail. Que révèle celui-ci ? Que la flexibilité du marché du travail en France est plus grande qu'en Allemagne, qu'aux Pays-Bas ou qu'en Belgique et à peine moindre qu'au Luxembourg. Cela est le résultat des réformes engagées depuis plusieurs années et en particulier depuis le début du quinquennat.

Plus de place est désormais donnée à la négociation collective dans les entreprises pour que les acteurs les plus proches du terrain – les employeurs, les partenaires sociaux et les employés – décident eux-mêmes de l'organisation du travail et du temps de travail.

Les accords collectifs devront désormais être majoritaires pour être validés. Et afin d'éviter des situations exceptionnelles de blocage, des organisations syndicales ayant réuni au moins 30 % des suffrages des salariés pourront déclencher une consultation des salariés. Parce qu'un accord, s'il est porté par les syndicats et une majorité de salariés, doit pouvoir aboutir.

Au total, l'ensemble de ces mesures simplifient la vie des entreprises, leur donnent plus de lisibilité et leur permettent d'effectuer des choix de manière plus agile sans remettre en cause les protections des salariés.

### L'action du Gouvernement sur ces trois volets : compétitivité des entreprises, appui à l'innovation et amélioration du dialogue social, a porté ses fruits.

L'économie française repart nettement. La croissance est là, avec une hausse de 1,3% en 2015 et de 1,4 % cette année. Cet élan, il se poursuivra en 2017.

Ce dynamisme a permis à notre économie de renouer avec les créations d'emplois dans le secteur marchand. +145 000 depuis un an, +210 000 emplois depuis le point bas du début 2015, nous ramenant déià au niveau de début 2012.

Signe de l'amélioration de la situation économique de notre pays, de plus en plus d'entreprises étrangères décident d'y investir.



Je veux notamment saluer les deux annonces d'investissements qui ont été rendues publiques aujourd'hui :

- Celle du groupe japonais Iris Oyama, qui a annoncé aujourd'hui la création d'une usine de fabrication de mobilier plastique et d'un centre de logistique. Cet investissement de 40 M€ devrait engendrer la création de 100 emplois ;
- celle du groupe américain Amazon, qui prévoit d'étendre son entrepôt d'Orléans. Cet investissement de 20 M€ devrait entraîner la création de 250 CDI. Cette annonce s'ajoute à celle faite en octobre d'un nouvel entrepôt à Amiens, avec 500 à 800 emplois créés. Il y a aussi eu des annonces importantes ces derniers mois : le 18 octobre, Fedex annonçait un investissement de 1,4 Md € à Paris-Charles-de-Gaulle, son *hub* pour l'Europe.

Ces quelques exemples sont révélateurs d'une situation plus générale d'amélioration de l'attractivité de notre pays :

- le nombre d'investissements internationaux a augmenté de 30% depuis 2012, alors qu'il n'y avait plus eu la moindre hausse depuis 2006 ;
- la France a progressé dans les classements internationaux et dans les analyses des agences de notation. Standard and Poor's a récemment revu à la hausse la perspective de notation pour la France et désormais, l'ensemble des agences considèrent nos perspectives comme stables. Ceci témoigne de l'effort réalisé et de l'efficacité de notre politique économique. Si d'autres venaient à en changer, ce serait leur responsabilité, pas la nôtre.

Mesdames, messieurs, ce que je souhaitais vous dire aujourd'hui, c'est que quelque chose est en train de changer durablement dans l'économie française. Certes parfois, il y a des difficultés, comme dans tous les pays : l'innovation bouscule des positions établies. Mais chaque fois le Gouvernement français cherche l'équilibre : le choix n'est pas entre le conservatisme ou la loi de la jungle, il est dans le respect des règles communes. Nous devons penser le progrès technologique et le progrès social ensemble, et non l'un contre l'autre.

Nous voulons une France qui montre qu'elle croit au progrès. Et dans un temps où il y a des doutes, toujours les mêmes interrogations sur ce que peut être l'avenir, où certains ont la nostalgie d'un passé, de ces "Trente Glorieuses" que nous ne reverrons plus, il s'agit d'inventer l'avenir. Dans ce contexte, nous devons donner confiance dans le progrès – progrès technologique, scientifique, social, culturel, humain – et nous devons allier toutes nos ambitions.